



# UNION NATIONALE DES ZOUAVES

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

« Être zouave est un honneur. Le rester est un devoir. »

*Bulletin n° 59 - Mars 2024*

## Quel avenir pour nos drapeaux ?



*Jules Catteau présente le drapeau de l'Union nationale des Zouaves au général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées, le 11 novembre 2022, lors du centenaire du Mémorial de la clairière de l'Armistice à Rethondes.*

La question de l'avenir de nos drapeaux et de leur présence lors des cérémonies patriotiques est clairement posée, d'une part parce que la relève d'une génération vieillissante de porte-drapeaux dans nos associations patriotiques n'est pas assurée, d'autre part parce que les jeunes volontaires souhaitant reprendre le flambeau sont encore peu nombreux.



Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

[uniondeszouaves@gmail.com](mailto:uniondeszouaves@gmail.com) ; <http://collectifrance40.free.fr/>

# ÉDITO DU PRÉSIDENT...

Chers amis,

Au-delà de l'avenir de nos drapeaux et de ceux qui cérémonies après cérémonies se dévouent pour représenter les Zouaves, c'est aussi l'avenir de nos associations qui pose question, nous le savons et différentes initiatives sont prises pour les pérenniser.

Néanmoins si une association quelle que soit sa moyenne d'âge peut continuer à fonctionner en intégrant éventuellement des adhérents amis ou descendants de Zouaves, souhaitant simplement perpétuer le souvenir de notre corps prestigieux, il en va forcément différemment de la relève nécessaire de nos porte-drapeaux...

Certes, le recrutement de nouveaux et jeunes porte-drapeaux est possible comme le montrent les divers projets conduits localement sous l'égide de l'ONaCVG et elle doit être tentée dans la mesure du possible. Toutefois la disparition de la tenue « à l'orientale » constitue un réel problème, car c'est cette tenue qui marque notre identité profonde, et on voit mal un jeune porte-drapeau se présenter dans une cérémonie dans cette tenue aujourd'hui si l'on s'en tient aux prescriptions du Guide à l'usage des porte-drapeaux associatifs. Heureusement, grâce aux groupes d'histoire vivante cette tenue continuera d'être représentée.

Sur le plan mémoriel, l'année 2024 marquera le retour de grands thèmes et de cérémonies importantes, avec les commémorations des combats de 1914 et 1944. Pour les Zouaves en 1914, il s'agit essentiellement de la création des régiments supplémentaires (9ème, 8ème, 2ème bis, 3ème bis) qui allaient se couvrir de gloire durant cette guerre et dès 1914 dans les combats de Belgique à Charleroi, de la Marne et de l'Aisne, puis de l'Yser et enfin de l'Oise. Les combats de 1944 concernent les 1er, 2ème et 3ème bataillons de Zouaves débarqués à Sainte-Maxime au mois d'août, pour fournir les trois bataillons d'infanterie portée de la 1ère division blindée et qui combattront de Marseille aux Vosges, puis le 9ème Zouaves lequel après avoir libéré la Corse et l'île d'Elbe rejoint la 1ère armée devant Belfort.

Nous serons présents autant que possible pour commémorer ces événements.

Merci à tous!

*Pan Pan l'Arbi !*

**Jean-Louis LEMMET**

## SOMMAIRE

- Page 2 : Éditorial.
- Page 3 : Modalités de participation à la journée du 17 mars
- Page 4-5 : Quel avenir pour nos drapeaux ?
- Page 6 : Actualité des Zouaves
- Page 7 : Activités de l'ADACEC de Givet
- Page 8 : Journée nationale des Zouaves

**COTISATION 2024**  
**20,00 € pour l'année 2024**  
**Rattrapage années précédentes possible**

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris  
 Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe  
[uniondeszouaves@gmail.com](mailto:uniondeszouaves@gmail.com) ; <http://collectifrance40.free.fr/>

# 193<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU CORPS DES ZOUAVES

## Dimanche 17 mars 2024.

### **MODALITÉS DE PARTICIPATION AU REPAS DE COHÉSION**

Comme les années précédentes, seuls les adhérents de l'UNZ et les invités pourront participer au repas qui suivra le vin d'honneur à Nampcel.

**Réservation pour le repas du 17 mars, midi :**

**Les réservations seront closes le vendredi 8 mars**

**Prix du repas : 35,00 €, à régler par chèque.**

Réserver auprès de Jean-François Catteau

24 rue du colombier 60660 CIRES-LÈS-MELLO

06 09 26 67 50 - [france40@yahoo.fr](mailto:france40@yahoo.fr)

### **Dépôts de gerbes :**

- Statue de Louis Juchault de Lamoricière : 1 bouquet : UNZ (déposé le samedi après-midi)
- Ferme de Quennevières : 1 gerbe 2<sup>e</sup> RZ
- Butte des Zouaves : 6 gerbes : 2<sup>e</sup> RZ / 9<sup>e</sup> RZ / ZNPdC / ADA-CEC / 8<sup>e</sup> RZ / Z de l'Est
- Bouquets plaques des fusillés et Génie : 2 x UNZ
- Mémorial national des Zouaves : 5 gerbes : UNZ / SF / Municipalité de Moulin-sous-Touvent / CCLO / Conseil départemental
- Plaque du 9<sup>e</sup> Zouaves – église de Carlepont : 1 gerbe : France 40
- Monument aux Morts de Carlepont : 3 gerbes : UNZ / Municipalité de Carlepont / Conseil départemental
- Carré militaire de Carlepont : 1 gerbe : 4<sup>e</sup> RZ
- Monument aux Morts de Nampcel : 2 gerbes : 9<sup>e</sup> RZ / Municipalité de Nampcel

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

[uniondeszouaves@gmail.com](mailto:uniondeszouaves@gmail.com) ; <http://collectifrance40.free.fr/>

## La vieille garde...



Les porte-drapeaux des Zouaves de l'Est, en tenue de tradition, toujours très remarquables dans les cérémonies, ici lors d'une de leurs assemblées générales.

Tous anciens de la guerre d'Algérie, âgés de près de 90 ans, fidèles et motivés ils sont les derniers témoins d'une époque.

Les porte-drapeaux des Zouaves ont une tenue, uniforme et chargée d'histoire : la tenue de tradition des régiments de Zouaves ! Bien avant l'arrivée du blazer bleu et du pantalon gris aujourd'hui de rigueur.

Cette tenue est en train de disparaître, même si nous pouvons espérer revoir des zouaves dans notre armée...

## Quel avenir pour nos drapeaux ? Que deviennent les drapeaux de nos associations dissoutes ?

Une proposition de loi du 12 juillet 2022, adoptée par le Sénat, relative à la protection des drapeaux des associations d'anciens combattants (Titre V du livre III du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre) précise dans l'article L. 351-1.

### Transfert d'un drapeau à une commune :

I. – En cas de dissolution d'une association d'anciens combattants, à défaut de dispositions statutaires ou de décision de l'assemblée générale, ses biens sont transférés gratuitement à la commune de domiciliation.

### Propriété d'un drapeau :

II. – Par dérogation à l'article 2276 du Code civil, le drapeau portant les signes distinctifs d'une association d'anciens combattants est présumé appartenir à cette association.

### Recouvrement d'un emblème mis à la vente :

III. – Par dérogation à l'article 2277 du Code civil, l'association d'anciens combattants originairement propriétaire d'un drapeau acheté dans une foire, dans un marché ou dans une vente publique ou, le cas échéant, la fédération d'associations à laquelle elle appartenait ou, à défaut, la commune dans laquelle elle était domiciliée peut se le faire rendre à titre gratuit.

### Garde par un établissement scolaire :

IV. – Lorsqu'un drapeau est transféré à une commune en application du I du présent article ou rendu à une commune en application du III, celle-ci peut le confier notamment à un établissement scolaire ou à une association d'anciens combattants afin d'en assurer la conservation et d'entretenir le devoir de mémoire. Elle en avise le service départemental ou territorial de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre.

Décret d'application en cours de rédaction.

L'Union nationale des Zouaves préconise que lors de la dissolution de l'une de ses associations, son patrimoine (drapeaux, livres d'or, archives, albums photo...) lui soit dévolu.



# NOS DRAPEAUX ?



Cérémonies du 11 novembre 2022 dans la clairière de Rethondes. Porte-drapeaux, jeunes et anciens au coude-à-coude.

## Les écoles des jeunes porte-drapeaux.

Initiatives originales dans les départements sous l'égide de l'ONaCVG, de la délégation militaire départementale, et des services académiques de l'Éducation nationale.

L'exemple du Cantal :

La formation proposée se déroule en trois modules :

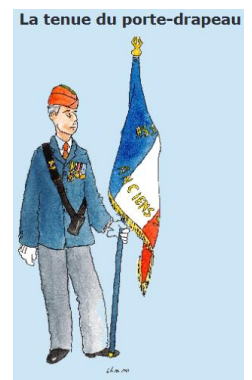
- un premier module théorique revenant sur les fondamentaux : rappel des grands conflits contemporains, dates des cérémonies commémoratives, valeurs républicaines, historique du drapeau français, etc.

- un deuxième module plus axé sur la pratique dit « cérémonie blanche » où les jeunes peuvent s'exercer au maniement du drapeau avec leur parrain (porte-drapeau titulaire) et au déroulé d'une cérémonie en taille réelle face au monument aux morts de la ville d'Aurillac.

- Un troisième module lors d'une participation à une cérémonie commémorative, en l'occurrence pour cette première promotion la cérémonie du samedi 18 juin 2022, commémorant l'appel du général de Gaulle.

L'ONaCVG et les DMD peuvent proposer également aux mairies et à leurs correspondants défense de les accompagner sur la sensibilisation au devoir de mémoire et à la citoyenneté (travail avec les écoliers en amont des cérémonies).

L'ÉCOLE  
DE JEUNES  
PORTE-  
DRAPEAUX  
DU  
**cantal**  
RECRUTE !



Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

[uniondeszouaves@gmail.com](mailto:uniondeszouaves@gmail.com) ; <http://collectifrance40.free.fr/>

# ACTUALITÉ DES ZOUAVES

## L'Union nationale des Zouaves a un aumônier !!



L'abbé Gilles Lherbier est aumônier de la Région de Gendarmerie des Hauts-de-France - section Picardie (Groupements de Gendarmerie Départementale de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise et Escadrons de Gendarmerie Mobiles d'Amiens, Saint-Quentin, Hirson, Chauny et Noyon), et de la Base Aérienne de Creil.

Ordonné prêtre le 9 juin 2012 en la cathédrale Saint-Louis des Invalides à Paris par l'évêque aux Armées.

Nommé aumônier des Forces Armées et de la Gendarmerie Nationale en Guyane en septembre 2013.

Canoniste et auditeur de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN), il a rejoint le conseil d'administration de l'UNZ le 25 mars 2023.

Bienvenue Padre Gilles !

Il sera assisté dans sa mission pastorale par l'aumônier Emmanuel Delpierre, aumônier de la Garnison de Lille, du 41RT de Douai et des unités de Gendarmerie de l'ouest du Pas-de-Calais.

## Agenda 2024 :

- 27 janvier : AG de l'amicale des Zouaves du Nord - Pas-de-Calais à Saint-Pol-sur-Mer (59)
- 3 février : AG de "France 40 - Reconstitution" - Vincennes
- 16 mars : CA UNZ à MOULIN-sous-TOUVENT (60)
- **17 mars** : Journée nationale des Zouaves
- 23 mars : AG de l'ADA-CEC
- 15 mai : AG du comité de la Flamme à Paris
- 24 mai : Hommage à l'ADC Medjaba - ADA-CEC
- 8 juin : Cérémonies de la Bataille de l'Ailette (02) - 9ème Zouaves
- 11 juin : Hommage ADC Delaveau - ADA-CEC
- Les 26 et 27 juin : "Le Puy du Fou" Les Epesses (85) - 90ème Congrès Fédération André Maginot (FNAM)
- Les 29 et 30 juin : Commémoration « Anniversaire » Fermeture du CEC - ADA-CEC
- 13 juillet : Hommage à l'ADC Manu Techer - ADA-CEC
- Du 27 au 29 septembre : "Congrès de la MGA - Île d'Oléron (17)
- 5 décembre : Paris : Cérémonies commémoratives des Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie – UNZ.

## Les Zouaves sont dans la peine – *Requiescant in Pace* :

- Suzanne PETER épouse du général René PETER, président de la Fédération André Maginot, le 16 novembre 2023 à l'âge de 71 ans à Toulouse (31).
- Jean- Paul COQUIN (4<sup>ème</sup> Zouaves) le 28 décembre 2023 à l'âge de 91 ans au Mans (72).
- André CLAUDE (AAZE) le 12 février 2024 à l'âge de 94 ans à Fréville (88).
- Colonel (er) Jacques FALDA le 21 janvier 2024 à l'âge de 87 ans à Givors (69), il avait commandé le Centre d'entraînement commando – 9<sup>ème</sup> régiment de Zouaves de Givet de 1983 à 1985.
- **DERNIÈRE MINUTE** : Nous venons d'apprendre, lors de la rédaction de notre bulletin, du rappel à Dieu de notre amie Annick CÉRÉ à l'âge de 77 ans, aux Andelys (27), épouse de notre bon camarade Maurice du 9<sup>ème</sup> Zouaves.

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

[uniondeszouaves@gmail.com](mailto:uniondeszouaves@gmail.com) ; <http://collectifrance40.free.fr/>



# ACTIVITÉS DE L'ADACEC de GIVET

## 15<sup>ème</sup> anniversaire de la fermeture du CEC



L'association des anciens du Centre d'entraînement commando de Givet, sous la houlette de son président Olivier Crépin et d'une équipe dynamique, est très impliquée dans la vie associative de la pointe des Ardennes et participe activement au maintien des souvenirs et de la mémoire du centre. En particulier sur Facebook.

Ardents défenseurs de l'identité du centre, les anciens du CEC, sont impliqués dans des recherches historiques, sur les Zouaves, les Commandos, les unités qui ont créé le centre et celles qui y ont séjourné...

Ainsi après avoir commémoré les 60 ans de la création du CEC en juillet 2022, ce sera cette année les 15 ans de sa fermeture organisée en même temps que le rassemblement annuel des anciens, les 29 et 30 juin.

L'ADACEC s'associe en particulier aux activités conduites sur le site du fort de Charlemont tout au long de l'année par la communauté de communes Ardenne Rives de Meuse qui gère le site :

- Journées de l'Architecture
- Accrocommando
- Visites de la Pointe Est de Charlemont

[www.charlemont-citadelle-de-givet.fr](http://www.charlemont-citadelle-de-givet.fr)

## Jean- Paul COQUIN (4<sup>ème</sup> Zouaves) décédé le 28 décembre 2023.



*Sergent Jean- Paul Coquin  
4<sup>ème</sup> Zouaves 1956. Tunisie,  
Frontière tripolitaine.*

Né en 1932, à Beuzeville (Eure), il suit ses parents à Gex (Ain). Devenu orphelin à 10 ans, il est élevé par ses tuteurs à Neuilly (Hauts-de-Seine). À 18 ans, il quitte leur domicile. Commence alors un parcours aux mille facettes. Il se forme à l'École des Métiers du Cuir de Paris, dont il sort major de sa promotion en 1949, pratique la boxe en semi-professionnel.

Il est appelé sous les drapeaux, classe 1952, et affecté au 4e Régiment de Zouaves en Tunisie (par coïncidence dans le même régiment que son oncle, Émile CHALOTS en 1939). Après ses classes à la caserne Forgemol de Tunis en mai 1953, il sert durant dix-huit mois successivement à Bédja, dans le Cap Bon jusqu'à la frontière algérienne. Il signe son engagement pour l'Indochine, mais la chute de Diên Biên Phu intervient et il se trouve libéré fin octobre 1954.

Il travaille alors pour l'Office des Arts Tunisiens. Il est rappelé sous les drapeaux en juin 1956 et réintègre le « 4e Zouaves » en qualité de sergent, pour six mois supplémentaires.

Il commande une section de Goumiers à Fort Méguissen (frontière tripolitaine).

L'indépendance de la Tunisie survenant en 1956, il intègre l'Ambassade de France en Tunisie où il rencontrera sa future épouse, Suzanne Beaune. Il rejoint la Mission Archéologique française en Tunisie en 1961, puis le Bureau ethnographique du CNRS. En 1964, il entre dans le programme de coopération franco-tunisienne et va enseigner la photographie et les arts graphiques à Tunis. Ces années sont aussi celles de sa passion pour le tennis, qui lui valent le titre de Champion de Tunisie dans sa catégorie. En 1968, il est nommé, par concours, expert au Bureau International du Travail de Genève et doit partir pour une mission de longue durée dans le domaine des Arts et traditions populaires au Laos. Cependant, les premiers événements de la guérilla communiste au Laos et le refus du gouvernement tunisien de le libérer empêchent ce départ.

Il poursuit son activité professionnelle à Tunis avant d'être affecté à Tours, à la rentrée 1982. Il rejoint l'Amicale du 4e Zouaves comme membre actif et enseigne au lycée Grammont jusqu'à sa retraite.

Jean Paul a vécu une vie pleine d'aventures. Décoré de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en AFN, de la Croix de combattant, de la médaille de Reconnaissance de la Nation, puis officier des Palmes académiques, c'était un homme curieux de savoir et de découvrir, amoureux de la Tunisie sans pour autant oublier ses racines normandes. Il repose désormais à Beuzeville (27).

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe  
[uniondeszouaves@gmail.com](mailto:uniondeszouaves@gmail.com) ; <http://collectifrance40.free.fr/>

# JOURNÉE NATIONALE DES ZOUAVES

193<sup>e</sup> anniversaire de la création du Corps des Zouaves

- Butte des Zouaves - Mémorial national des Zouaves -

MOULIN-sous-TOUVENT (60)

## 17 MARS

## 2024



- 09h00 : Recueillement à la Ferme de Quennevières
- 10h00 : Cérémonie à la « Butte des Zouaves » et au Mémorial national à Moulin-sous-Touvent (N 49°29'20" - E 3°02'56")
- 11h00 : Messe du Souvenir en l'église de Carlepont
- 12h00 : Cérémonie au monument aux Morts de Carlepont
- 13h00 : Cérémonie au monument aux Morts de Nampcel



- **Union nationale des Zouaves** -

[uniondeszouaves@gmail.com](mailto:uniondeszouaves@gmail.com)

<http://collectifrance40.free.fr>

